

Les fondements de la République : retour sur le passé.

La France n'a pas toujours été la République qu'on connaît aujourd'hui. Elle est le fruit de la longue lutte de personnes qui ont voulu le respect, la liberté et l'égalité pour tous

A) Avant la république : l'époque des rois

Pendant très longtemps, la France a été gouvernée par des rois. Le Roi a tous les droits et tous les pouvoirs sur le peuple (ses sujets). Il est le seul à décider de tout. C'est ce qu'on appelle la **Monarchie Absolue**. Pour devenir Roi, pas d'élection, il suffit d'être né fils de roi.

Les inégalités sont alors très nombreuses. Seule une petite poignée d'hommes (la noblesse et le clergé) jouissent de privilèges au dépend des plus pauvres (le Tiers Etat) qui sont obligés de travailler et de payer de nombreux impôts pour remplir les caisses du trésor royal et de l'Eglise.

La France est divisée en provinces et chaque province a ses particularités.

B) La Révolution

En cette année 1789, les caisses du trésor royal sont vides !

Le Roi Louis XVI (16) convoque alors les Etats Généraux (représentant les 3 ordres bien séparés) pour sortir de cette crise.

Les députés du Tiers-Etat, influencés par les idées des philosophes humanistes des lumières veulent en profiter pour réformer la France et lui donner une **Constitution**.

Comme ils **représentent la Nation** : ils décident de prendre le nom d'**Assemblée Nationale**. Une partie des représentants du clergé et de la petite noblesse souhaite s'unir à cette Assemblée.

Le Roi ne pouvant alors rien y faire est contraint d'accepter.

L'Assemblée Nationale devient **Assemblée Constituante**.

Mais cette Constitution qui reconnaîtrait la souveraineté du peuple (des citoyens) limiterait du même coup les privilèges du Roi et des nobles. C'est pourquoi le Roi décide de regrouper une armée autour de Paris pour reprendre le pouvoir par les armes.

Les Parisiens voyant cela se révoltent et **prennent d'assaut la Bastille : c'était le 14 juillet 1789**.

Le Roi devant cette défaite doit accepter la Constituante.

C'est à cette époque que va naître ce qui sera notre **drapeau** associant **le bleu et le rouge** (couleurs de Paris portées par les révolutionnaires parisiens) et **le blanc** (couleur de la royauté)

L'Assemblée Constituante, pour redéfinir les rapports entre les citoyens français, proclame

- l'abolition de la noblesse, des privilèges et des droits

seigneuriaux le 4 août 1789

- la déclaration des droits de l'homme et du citoyen le 26 août

C) La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Dés lors, il n'y avait plus en France que des citoyens égaux.

Il parut donc nécessaire de déclarer leurs droits.

La France qui
brise ses chaînes

La raison qui
montre la Loi

Le bonnet
phrygien



Elle comprend un préambule et 17 articles.

La déclaration des droits de l'homme et du citoyen s'appuie sur les grandes idées philosophiques du XVIIIe siècle et affirme **les droits essentiels de l'être humain** :

- sa **qualité d'homme libre** (article 1)
- ses **droits naturels et imprescriptibles** : la **liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression** (article 2)
- **l'égalité devant la loi** (articles 6 et 7)
- la **liberté de culte et de pensée**, (article 10)
- la **liberté d'expression**, (article 11)
- la **liberté d'accéder à tous les emplois**. (article 6)
- le **droit à la propriété** (article 17)

En contre partie de ces droits, elle fixe aux citoyens **des devoirs** :

- **l'obligation de respecter la loi et les autres citoyens** (article 4)
- **de payer l'impôt en fonction de ses revenus** (article 13)

Cette déclaration ne sera pas suivie d'effets immédiats, mais elle donnera les principes de références des constitutions à venir.

On peut noter aussi quelques oublis dans cette Déclaration : il n'est pas fait mention de l'esclavage, des droits des femmes, du suffrage universel, de l'égalité des sexes et du droit au travail.

D) La République en marche pour les citoyens de demain

A la fin de l'année 1789, La France est devenue une Monarchie Constitutionnelle : Elle a un roi (avec des pouvoirs limités) et une Constitution.

En 1792, La France doit rentrer en guerre avec des pays voisins comme l'Autriche qui veulent sauver la Monarchie française. De nombreux volontaires s'engagent pour défendre la Révolution. Ceux de Marseille vont rendre célèbre leur chant de guerre : « **la Marseillaise** ».

Louis XVI, qui n'a jamais accepté la Révolution et espère secrètement la victoire des armées adverses, est accusé de trahison après sa tentative de fuite. Le roi est emprisonné, cette fois, il n'y a plus de monarchie. Après leur victoire sur les autrichiens, **la 1^{ère} République (gouvernement dans lequel le pouvoir est partagé entre différents élus du peuple) est proclamée le 22 septembre 1792.**

Mais La République Française connaîtra encore bien des difficultés avant de pouvoir s'imposer et de devenir celle qu'on connaît.

Les futures guerres ou révoltes et la volonté d'accéder à une égalité et une liberté pour tous la feront grandir et évoluer à travers les constitutions qui vont se succéder jusqu'à nos jours.

Il y aura en tout 5 républiques.